

**Jean LAUNAY**  
Député du Lot  
Maire de Bretenoux

FIGEAC, le 31 mars 2010

N.REF/JL.SV.2010.03.154

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre récent courriel appelant le gouvernement à œuvre pour la disparition des pesticides ; je vous en remercie.

Les députés du Groupe socialiste, radical et citoyen, dont je fais partie, sont depuis de nombreuses années très attentifs à ce dossier. Dès la législature 1997-2002, ils ont ainsi soutenu l'émergence de nouvelles pratiques agricoles notamment à travers la défense de la loi d'orientation agricole du 11 juillet 1999, qu'ils ont fait adopter.

Avec l'instauration des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE), ils ont défendu une politique incitative de soutien aux agriculteurs qui s'engageaient dans des démarches innovantes respectueuses de l'environnement. La diminution de l'usage des pesticides était un objectif fondamental de cette politique ainsi que la diminution de leur présence dans les cours d'eau. Nous n'avons pu que regretter l'orientation contradictoire prise par la majorité actuelle dès 2002 avec l'abandon de la politique des CTE.

Pourtant, l'Union européenne nous pousse à aller plus loin. Avec la directive REACH, déjà, l'industrie chimique est contrainte à plus de transparence. Mais, les pesticides sont directement ciblés puisque, parmi les sept stratégies thématiques présentées dans le cadre du sixième programme d'action pour l'environnement de l'Union, la Commission européenne a présenté en juillet 2006 une stratégie concernant l'utilisation des pesticides, en présentant notamment l'intérêt des plans d'action nationaux. Elle insistait particulièrement sur la nécessité d'inclure un objectif communautaire de réduction de l'utilisation de certaines substances de 25% en 5 ans et de 50% à échéance de 10 ans.

Les conclusions du Grenelle de l'environnement s'inscrivent dans ce sillage, et ne font en réalité qu'inscrire la France dans la politique communautaire de réduction de l'usage des pesticides. Nous soutiendrons donc toute orientation qui permettra des avancées réelles en la matière.

.../...

Pour l'instant, le Parlement n'a pas été saisi de cette question, mais nous ne manquerons pas d'être vigilants sur les actes réels du Gouvernement au-delà des promesses faites aussi par le Président de la République notamment au salon des productions animales de Rennes en septembre 2007.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Jean LAUNAY**